Test-4-X

www.test-4-x.com/driving

Canada • ICBC Knowledge Test

British Columbia

Study Guide

KNOWLEDGE POINTS	CHAPTERS	EDITION
49	11	2026-10-18

© 2026 Test4X. All rights reserved.
For personal study use. Not for resale or redistribution.

Questions or corrections: support@test-4-x.com

Disclaimer

This study guide is compiled from official government handbooks and other publicly available sources, for educational purposes only. It is intended to help you study and prepare; it does not constitute legal or professional advice.

Rules and regulations change. Always refer to the official handbook published by your licensing authority for the most current and authoritative information. The publisher assumes no liability for any decision made on the basis of this material.

This publication is independent. It is not affiliated with, endorsed by, or sponsored by any licensing or examining authority. All trademarks are the property of their respective owners.

Edition 2026-10-18 • 49 knowledge points • 11 chapters

Spotted an error, or have a question about this guide?
support@test-4-x.com

Contents

01 Chapter 1: Developing your smart driving skills 1

02 Chapter 11: British Columbia specific 2

03 Chapter 2: You and your vehicle 4

04 Chapter 3: Signs, signals and road markings 6

05 Chapter 4: Rules of the road 8

06 Chapter 5: See-think-do 10

07 Chapter 6: Sharing the road 12

08 Chapter 7: Personal strategies 14

09 Chapter 8: Emergency strategies 16

10 Chapter 9: Your licence 18

11 Chapter 10: Responsibilities and penalties 20

CHAPTER 1

Chapter 1: Developing your smart driving skills

1.1 Responsabilité du conducteur

Un conducteur avisé assume la responsabilité de sa propre sécurité, ainsi que de celle de ses passagers et des autres usagers de la route. Cela inclut de s'assurer que les passagers sont correctement attachés et d'être un conducteur courtois et prévisible.

- ✓ Le conducteur est responsable de s'assurer que tous les passagers de moins de 16 ans portent leur ceinture de sécurité.
- ✓ Soyez un conducteur prévisible et courtois pour assurer la sécurité des autres usagers de la route.
- ✓ Soyez toujours en état de conduire, sans fatigue, facultés affaiblies ou émotions fortes.

CHAPTER 2

Chapter 11: British Columbia specific

2.1 Sharing the Road: Beyond Pedestrians & Cyclists

- ✓ Motorcycles: Speed Perception: Because of their small size, it is difficult to judge their speed. Drivers often underestimate how fast a motorcycle is approaching at an intersection. Following Distance: You should allow more following distance behind a motorcycle (3–4 seconds) because they can stop very quickly, and they may need to swerve suddenly to avoid road hazards like pot-holes or gravel.
- ✓ Heavy Vehicles (Large Trucks): Braking Distance: Large trucks use air brakes, which have a slight "brake lag." They require much more time and distance to stop than passenger cars. Wide Turns: Trucks may need to swing wide to the left to make a sharp right turn. Never try to pass a truck on the right if it is signaling a right turn.
- ✓ Animals (Horses): Protocol: When approaching a horse and rider, slow down and leave plenty of room. Strict Rule: Never sound your horn or rev your engine, as this can spook the horse and lead to a dangerous situation for the rider and other drivers.

2.2 Special Signs & Right-of-Way Details

- ✓ Railway Crossings: Stopping Distance: When a train is coming, you must stop between 5 metres and 15 metres from the nearest rail. Following Buses: Be prepared for school buses or vehicles carrying dangerous goods to stop at all tracks, even if the lights aren't flashing.
- ✓ Left Turn on Red: In BC, you may turn left on a red light only if you are turning from a one-way street onto another one-way street. You must come to a complete stop and yield to all pedestrians and traffic first.
- ✓ Move Over Law (Official Speeds): When passing a stopped emergency vehicle with flashing lights (police, ambulance, fire, tow trucks, or maintenance): If the posted speed is 80 km/h or higher, you must slow to 70 km/h. If the posted speed is under 80 km/h, you must slow to 40 km/h.

2.3 Environment & Defensive Driving Strategies

- ✓ Idling Rules: To protect the environment and save fuel, do not idle your engine for long periods. In many BC municipalities (like Vancouver), idling is restricted to no more than 3 minutes.
- ✓ Space Cushioning: Always maintain a "safety bubble" around your car. If you are approaching the crest of a hill or a curve where you cannot see the road ahead, slow down and move slightly to the right of your lane (Position 3).
- ✓ Observation (The 12-Second Rule): While you check mirrors every 5–8 seconds, you must also use the 12-second look-ahead rule. In the city, scan the road 12 seconds ahead (about one to two blocks) to anticipate hazards before you reach them.

2.4 Legal & Penalty Details (GLP Stage)

- ✓ Electronic Devices (Zero Tolerance): Drivers in the L or N stage are strictly prohibited from using any electronic device while driving. This includes hands-free sets, Bluetooth, and even using the phone as a GPS (even if it is mounted on the dashboard).
- ✓ L-Stage Supervisor Requirements: Your supervisor must be at least 25 years old and hold a valid Class 1, 2, 3, 4, or 5 license. They must sit in the front passenger seat.
- ✓ Displaying the L/N Sign: The sign must be clearly visible on the back of your vehicle. Failing to display it or placing it in the window where it is obscured can result in a fine and penalty points. For N drivers, any points can lead to a driving prohibition under the Driver Improvement Program.

CHAPTER 3

Chapter 2: You and your vehicle

3.1 Ajustements du véhicule avant le départ

Avant de conduire, vous devez régler votre siège, votre appuie-tête, vos rétroviseurs et attacher votre ceinture de sécurité pour garantir votre sécurité et un contrôle optimal du véhicule.

- ✓ Réglez votre siège pour atteindre confortablement toutes les commandes.
- ✓ Ajustez votre appuie-tête de sorte que le haut soit au même niveau que le haut de vos oreilles pour prévenir le coup du lapin (whiplash).
- ✓ Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs pour minimiser les angles morts.
- ✓ Portez toujours votre ceinture de sécurité correctement (la sangle abdominale basse sur les hanches, la sangle diagonale sur l'épaule et la poitrine).

3.2 Systèmes de freinage antiblocage (ABS)

Le système ABS empêche les roues de se bloquer lors d'un freinage brusque, ce qui permet au conducteur de garder la maîtrise de la direction. La technique d'utilisation de l'ABS est différente de celle des freins conventionnels.

- ✓ En cas d'urgence, appliquez une pression ferme et constante sur la pédale de frein (enfoncez et maintenez).
- ✓ Ne pompez pas les freins si votre véhicule est équipé de l'ABS.
- ✓ Vous pourriez sentir une pulsation ou une vibration dans la pédale; c'est le fonctionnement normal de l'ABS.
- ✓ L'ABS vous permet de diriger le véhicule tout en freinant.

3.3 Dispositifs de retenue pour enfants

Les enfants doivent être attachés dans un siège d'auto ou un siège d'appoint approprié, approuvé par le gouvernement, en fonction de leur âge, de leur poids et de leur taille. Il existe quatre étapes de dispositifs de retenue pour enfants.

- ✓ Étape 1 : Siège orienté vers l'arrière, de la naissance jusqu'à au moins un an et 9 kg (20 lb).
- ✓ Étape 2 : Siège orienté vers l'avant avec sangle d'attache pour les enfants de plus d'un an et 9 kg, jusqu'à au moins 18 kg (40 lb).
- ✓ Étape 3 : Siège d'appoint pour les enfants de moins de neuf ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille de 145 cm (4 pi 9 po).
- ✓ Étape 4 : Ceinture de sécurité seule, une fois que l'enfant peut s'asseoir le dos contre le dossier du siège et les genoux pliés par-dessus le bord.

3.4 Commandes du véhicule

Il est essentiel de bien connaître les commandes primaires et secondaires du véhicule pour le conduire en toute sécurité. Celles-ci comprennent les phares, les clignotants, les essuie-glaces et l'avertisseur sonore.

- ✓ Utilisez le clignotant pour tous les virages et changements de voie.
- ✓ Les phares doivent être allumés de 30 minutes après le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes avant le lever du soleil, et chaque fois que la visibilité est mauvaise.
- ✓ Utilisez l'avertisseur sonore pour attirer l'attention des autres usagers de la route.
- ✓ Comprenez la fonction du frein de stationnement et du levier de vitesses (P, R, N, D).

3.5 Entretien et vérifications du véhicule

La vérification régulière de l'état de votre véhicule est un élément clé de la conduite sécuritaire. Cela comprend les vérifications avant le départ et l'entretien périodique des pneus, des freins et des liquides.

- ✓ Faites une inspection rapide du véhicule avant de prendre la route.
- ✓ Vérifiez régulièrement la pression et la profondeur de la bande de roulement des pneus.
- ✓ Assurez-vous que tous les feux (phares, feux de freinage, clignotants) fonctionnent.
- ✓ Pour la conduite en hiver, utilisez des pneus d'hiver (marqués d'un symbole de montagne et de flocon de neige) et ayez une trousse d'urgence.

3.6 Conduite et environnement

Les habitudes de conduite peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement et la consommation de carburant. La conduite écologique est plus sécuritaire et plus économique.

- ✓ Conduisez à une vitesse constante et évitez les accélérations rapides et les freinages brusques.
- ✓ Assurez-vous que les pneus sont correctement gonflés.
- ✓ Évitez de laisser tourner le moteur inutilement au ralenti.
- ✓ Un bon entretien du véhicule améliore le rendement énergétique.

CHAPTER 4

Chapter 3: Signs, signals and road markings

4.1 Panneaux de réglementation

Les panneaux de réglementation informent les conducteurs des lois et des règlements. Ils sont généralement rectangulaires avec un fond blanc et doivent être respectés. Les panneaux Arrêt, Cédez le passage et Limite de vitesse en sont des exemples.

- ✓ Un octogone rouge et blanc est un panneau d'arrêt (Stop); vous devez marquer un arrêt complet.
- ✓ Un triangle inversé rouge et blanc est un panneau Cédez le passage (Yield); vous devez ralentir et céder le passage.
- ✓ Un rectangle blanc indique la vitesse maximale autorisée.
- ✓ Un cercle vert signifie qu'une action est permise; un cercle rouge barré d'une ligne signifie qu'elle est interdite.

4.2 Panneaux d'avertissement

Les panneaux d'avertissement alertent les conducteurs de dangers potentiels ou de changements dans les conditions de la route à venir. Ils sont généralement en forme de losange avec un fond jaune.

- ✓ Un panneau en forme de losange jaune indique un avertissement (p. ex., virage serré, chaussée glissante, passage d'animaux).
- ✓ Ralentissez et soyez prêt pour la condition indiquée sur le panneau.
- ✓ Un panneau montrant un camion sur une pente avertit d'une pente raide à venir.

4.3 Panneaux de construction

Les panneaux de construction avertissent de la présence de zones de travaux à venir. Ils sont en forme de losange sur fond orange. Les conducteurs doivent respecter les panneaux et les instructions des signaleurs routiers (personnes agitant un drapeau).

- ✓ Les panneaux orange indiquent une zone de construction ou de travaux.
- ✓ Vous devez obéir aux instructions d'un signaleur routier.
- ✓ Les limites de vitesse dans les zones de construction sont temporaires et doivent être respectées.
- ✓ Soyez prêt à faire face à des fermetures de voies, des déviations et des arrêts soudains.

4.4 Feux de circulation

Les feux de circulation contrôlent le flux de la circulation aux intersections. Les conducteurs doivent comprendre la signification de chaque couleur et signal.

- ✓ Feu rouge fixe : Arrêtez-vous avant la ligne d'arrêt ou le passage pour piétons.
- ✓ Feu jaune fixe : Arrêtez-vous avant l'intersection, sauf si vous ne pouvez pas le faire en toute sécurité.
- ✓ Feu vert fixe : Avancez si l'intersection est libre. Cédez le passage aux piétons et aux véhicules déjà dans l'intersection.
- ✓ Feu rouge clignotant : Considérez-le comme un panneau d'arrêt.
- ✓ Feu jaune clignotant : Avancez avec prudence.
- ✓ Flèche verte : Vous pouvez tourner dans la direction de la flèche après avoir cédé le passage aux piétons et aux véhicules déjà dans l'intersection.

4.5 Marquage au sol

Les lignes peintes sur la chaussée guident la circulation et indiquent les règles. Les lignes jaunes séparent la circulation allant dans des directions opposées, tandis que les lignes blanches séparent la circulation allant dans la même direction.

- ✓ Ligne jaune continue : Ne pas dépasser.
- ✓ Ligne jaune discontinue : Vous pouvez dépasser si la manœuvre est sécuritaire.
- ✓ Ligne blanche continue : Changement de voie déconseillé ou interdit.
- ✓ Ligne blanche discontinue : Vous pouvez changer de voie si la manœuvre est sécuritaire.
- ✓ Un symbole de losange blanc indique une voie réservée (p. ex., VOM, autobus).

CHAPTER 5

Chapter 4: Rules of the road

5.1 Priorité de passage aux intersections

Les règles de priorité de passage déterminent qui doit passer en premier dans différentes situations de circulation afin d'éviter les collisions. Ces règles s'appliquent aux intersections contrôlées et non contrôlées.

- ✓ À une intersection non contrôlée, le conducteur à gauche doit céder le passage au conducteur à droite.
- ✓ À un arrêt quadridirectionnel (4-way stop), le premier véhicule qui arrive et s'arrête passe en premier. Si deux véhicules arrivent en même temps, le véhicule de droite passe en premier.
- ✓ Lorsque vous tournez à gauche, vous devez céder le passage à la circulation venant en sens inverse.
- ✓ Vous devez céder le passage aux piétons à tous les passages pour piétons, qu'ils soient marqués ou non.

5.2 Règles de virage

La procédure appropriée pour effectuer un virage comprend la signalisation, le choix de la bonne voie et la cession du droit de passage. Cela garantit que les virages sont effectués de manière sûre et prévisible.

- ✓ Signalez votre intention de tourner bien à l'avance.
- ✓ Pour un virage à droite, approchez et sortez dans la voie la plus proche du trottoir de droite.
- ✓ Pour un virage à gauche depuis une rue à double sens, approchez dans la voie la plus proche de la ligne médiane et tournez dans la voie la plus proche de la ligne médiane.
- ✓ Ne faites pas de demi-tours aux intersections contrôlées par un feu de circulation, dans un quartier commercial ou là où un panneau l'interdit.

5.3 Dépassement

Dépasser d'autres véhicules est une manœuvre à haut risque qui ne doit être effectuée que lorsqu'elle est légale et sécuritaire. Vous devez avoir une vue dégagée de la route devant vous et vous assurer d'avoir suffisamment d'espace.

- ✓ Il est illégal de dépasser sur une ligne jaune continue.
- ✓ Assurez-vous de voir assez loin devant pour dépasser en toute sécurité sans excéder la limite de vitesse.
- ✓ Signalez, vérifiez vos rétroviseurs et vos angles morts avant de vous déporter pour dépasser.
- ✓ Ne retournez dans votre voie que lorsque vous pouvez voir l'avant complet du véhicule que vous avez dépassé dans votre rétroviseur.

5.4 Ronds-points et carrefours giratoires

Les ronds-points et les carrefours giratoires sont des intersections circulaires conçues pour améliorer la fluidité de la circulation. Les conducteurs doivent céder le passage aux véhicules qui se trouvent déjà dans le cercle et utiliser correctement leurs clignotants.

- ✓ Cédez le passage aux véhicules qui se trouvent déjà dans le rond-point ou le carrefour giratoire.
- ✓ Entrez par la droite et circulez dans le sens antihoraire.
- ✓ Utilisez votre clignotant droit pour indiquer que vous sortez.
- ✓ Dans les ronds-points à plusieurs voies, choisissez la bonne voie pour la sortie que vous souhaitez prendre avant d'entrer.

5.5 Conduite sur les autoroutes et les voies rapides

La conduite sur les autoroutes et les voies rapides exige des compétences spécifiques pour y entrer, en sortir et s'y insérer. Les conducteurs doivent adapter leur vitesse à celle de la circulation.

- ✓ Utilisez la voie d'accélération pour atteindre la vitesse de la circulation de l'autoroute avant de vous insérer.
- ✓ Signalez votre intention et trouvez un espace sécuritaire avant de vous insérer dans la circulation.
- ✓ Utilisez la voie de décélération pour ralentir en sortant de l'autoroute.
- ✓ Restez dans la voie de droite, sauf pour dépasser.

5.6 Règles de stationnement

Les conducteurs doivent savoir comment se garer légalement et en toute sécurité, y compris sur les pentes. Il existe des exigences de distance spécifiques pour le stationnement à proximité des intersections, des bornes d'incendie et des passages pour piétons.

- ✓ Lorsque vous vous garez en montée avec une bordure, tournez vos roues vers la gauche (loin de la bordure).
- ✓ Lorsque vous vous garez en descente avec une bordure, tournez vos roues vers la droite (vers la bordure).
- ✓ Lorsque vous vous garez sur une pente sans bordure (en montée ou en descente), tournez vos roues vers la droite.
- ✓ Ne vous garez pas à moins de 6 mètres d'un passage pour piétons ou d'une intersection, ni à moins de 5 mètres d'une borne d'incendie.

CHAPTER 6

Chapter 5: See-think-do

6.1 Observation et perception des dangers

La partie « Voir » de la stratégie Voir-Penser-Agir consiste à balayer activement l'environnement de conduite pour identifier les dangers potentiels. Cela inclut de regarder loin devant, de vérifier les rétroviseurs et d'être conscient des angles morts.

- ✓ Balayez du regard au moins 12 secondes devant vous en ville, et plus loin sur l'autoroute.
- ✓ Vérifiez vos rétroviseurs toutes les 5 à 8 secondes.
- ✓ Effectuez une vérification par-dessus l'épaule pour voir votre angle mort avant chaque changement de voie ou virage.
- ✓ Balayez du regard les intersections (gauche, centre, droite, puis de nouveau à gauche) avant de vous y engager.

6.2 Marges de sécurité et distance de suivi

Maintenir un coussin de sécurité suffisant autour de votre véhicule est essentiel pour éviter les collisions. La 'règle des deux secondes' est la distance de suivi minimale dans des conditions idéales.

- ✓ Maintenez une distance de suivi minimale de 2 secondes par beau temps et sur route en bon état.
- ✓ Augmentez la distance de suivi à 3 secondes en cas de circulation dense ou lorsque vous suivez de gros véhicules.
- ✓ Augmentez la distance de suivi à 4 secondes ou plus par mauvais temps (pluie, neige, glace).
- ✓ Essayez de maintenir un espace libre sur les côtés de votre véhicule pour avoir une voie d'évacuation.

6.3 Contrôle de la vitesse

Pour des raisons de sécurité, il est essentiel de conduire à une vitesse adaptée aux conditions. La limite de vitesse affichée est la vitesse maximale autorisée dans des conditions idéales.

- ✓ La limite de vitesse non affichée est de 50 km/h dans une municipalité et de 80 km/h hors d'une municipalité.
- ✓ Vous devez ralentir par mauvais temps, dans un trafic dense ou en cas de faible visibilité.
- ✓ Ralentissez avant d'entrer dans un virage, et non pendant que vous y êtes.
- ✓ Conduire trop lentement peut être aussi dangereux qu'un excès de vitesse et peut gêner la circulation.

6.4 Communiquer avec les autres usagers de la route

Une communication efficace aide les autres usagers de la route à comprendre vos intentions. Cela se fait par le biais des clignotants, des phares, du klaxon et du contact visuel.

- ✓ Utilisez vos clignotants bien avant de tourner ou de changer de voie.
- ✓ Un léger coup de klaxon peut être utilisé pour attirer l'attention d'un autre conducteur.
- ✓ Établissez un contact visuel avec les piétons et les autres conducteurs pour vous assurer qu'ils vous voient.
- ✓ Faire un appel de phares peut alerter un conducteur de la présence de votre véhicule.

CHAPTER 7

Chapter 6: Sharing the road

7.1 Partager la route avec les piétons

Les piétons sont les usagers de la route les plus vulnérables. Les conducteurs doivent toujours être prêts à leur céder le passage, en particulier aux intersections et aux passages pour piétons.

- ✓ Vous devez céder le passage aux piétons à tous les passages piétons, qu'ils soient marqués ou non.
- ✓ Soyez particulièrement prudent dans les zones où des enfants peuvent être présents, comme les zones scolaires et les terrains de jeux.
- ✓ Ne doublez pas un véhicule arrêté à un passage pour piétons, car il se peut qu'il attende qu'un piéton traverse.

7.2 Partager la route avec les cyclistes

Les cyclistes ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités que les conducteurs. Les conducteurs doivent être attentifs aux cyclistes, leur laisser un espace suffisant et vérifier leur présence avant de tourner ou d'ouvrir une portière.

- ✓ Maintenez une distance de suivi sécuritaire derrière les cyclistes.
- ✓ Lorsque vous doublez un cycliste, laissez au moins 1 mètre d'espace (1,5 mètre sur les routes où la vitesse est supérieure à 50 km/h).
- ✓ Vérifiez votre angle mort par-dessus l'épaule pour la présence de cyclistes avant de tourner à droite ou de changer de voie.
- ✓ Effectuez la 'méthode hollandaise' (Dutch Reach) en ouvrant votre portière avec la main la plus éloignée pour vous forcer à regarder s'il y a des cyclistes.

7.3 Zones scolaires et de terrains de jeux

Les zones scolaires et les zones de terrains de jeux ont des limites de vitesse réduites pour protéger les enfants. Ces limites sont en vigueur à des heures ou des jours précis.

- ✓ La limite de vitesse dans une zone scolaire est de 30 km/h.
- ✓ La limite de vitesse de la zone scolaire est en vigueur de 8 h à 17 h les jours d'école.
- ✓ La limite de vitesse dans une zone de terrain de jeux est de 30 km/h.
- ✓ La limite de vitesse de la zone de terrain de jeux est en vigueur de l'aube au crépuscule, tous les jours.

7.4 S'arrêter pour les autobus scolaires

Les conducteurs doivent s'arrêter pour un autobus scolaire lorsque ses feux rouges intermittents clignotent, car cela indique que des enfants montent dans l'autobus ou en descendent.

- ✓ Lorsqu'un autobus scolaire a ses feux rouges intermittents qui clignotent, vous devez vous arrêter, que vous approchiez de l'avant ou de l'arrière.
- ✓ Vous devez rester à l'arrêt jusqu'à ce que les feux s'éteignent et que l'autobus se remette en mouvement.
- ✓ La seule exception est si vous êtes sur une route à chaussées séparées par un terre-plein central; dans ce cas, seuls les véhicules circulant dans la même direction doivent s'arrêter.

7.5 Comportement à l'approche d'un véhicule d'urgence

Lorsqu'un véhicule d'urgence (police, pompier, ambulance) approche avec ses gyrophares et sa sirène activés, les conducteurs doivent céder le passage immédiatement et de manière sécuritaire.

- ✓ Rangez-vous de manière sécuritaire sur le côté droit de la route et arrêtez-vous.
- ✓ Si vous êtes dans une intersection, dégagez l'intersection avant de vous ranger.
- ✓ Restez à l'arrêt jusqu'à ce que le véhicule d'urgence soit passé.
- ✓ Ne bloquez pas les intersections.

7.6 Partager la route avec les gros véhicules

Les gros véhicules, comme les camions et les autobus, ont d'importants angles morts (zones d'ombre) et ont besoin de plus d'espace pour tourner et s'arrêter. Les conducteurs doivent leur laisser plus d'espace.

- ✓ Restez hors des angles morts d'un gros véhicule, qui se trouvent à l'avant, à l'arrière et des deux côtés.
- ✓ Si vous ne pouvez pas voir les rétroviseurs du camion, le conducteur ne peut pas vous voir.
- ✓ Ne coupez pas la route à un gros véhicule, car il lui faut une distance beaucoup plus longue pour s'arrêter.
- ✓ Laissez plus d'espace aux gros véhicules pour effectuer des virages larges.

7.7 Loi sur le corridor de sécurité (véhicules immobilisés avec feux clignotants)

Les conducteurs doivent ralentir et changer de voie pour les véhicules immobilisés dont les feux clignotent, y compris la police, les pompiers, les ambulances, les dépanneuses et les véhicules d'entretien.

- ✓ Si la limite de vitesse est de 80 km/h ou plus, vous devez ralentir à 70 km/h.
- ✓ Si la limite de vitesse est inférieure à 80 km/h, vous devez ralentir à 40 km/h.
- ✓ Si vous êtes dans une voie adjacente au véhicule immobilisé, vous devez changer pour une autre voie si vous pouvez le faire en toute sécurité.

CHAPTER 8

Chapter 7: Personal strategies

8.1 Distraction au volant

L'utilisation d'appareils électroniques, comme les téléphones cellulaires, en conduisant est illégale et dangereuse. D'autres distractions comme manger, se toiletter ou régler la radio augmentent également le risque d'accident.

- ✓ Les conducteurs du Programme d'accès graduel à la conduite (étapes L et N) ne sont autorisés à utiliser aucun appareil électronique, même en mode mains libres.
- ✓ Les conducteurs titulaires d'un permis de conduire complet ne peuvent utiliser qu'un appareil mains libres activé par la voix et solidement fixé au véhicule.
- ✓ Il est illégal de tenir, d'utiliser ou de regarder l'écran d'un appareil portatif en conduisant.
- ✓ Évitez toute activité qui détourne votre attention de la tâche de conduire.

8.2 Conduite avec facultés affaiblies (alcool et drogues)

Conduire sous l'influence de l'alcool ou des drogues est une infraction criminelle passible de sanctions sévères. L'affaiblissement des facultés commence dès le premier verre ou la première dose.

- ✓ Les conducteurs du Programme de permis de conduire progressif (étapes L et N) doivent avoir un taux d'alcoolémie (TA) de zéro.
- ✓ Pour les conducteurs titulaires d'un permis de conduire complet, les sanctions peuvent commencer à un TA de 0,05.
- ✓ Conduire avec un TA de 0,08 ou plus est une infraction criminelle.
- ✓ Le cannabis, les médicaments sur ordonnance et les drogues illégales peuvent tous nuire à la capacité de conduire.
- ✓ Si vous prévoyez de boire ou de consommer des drogues, ne conduisez pas. Prévoyez un conducteur désigné, un taxi ou les transports en commun.

8.3 Fatigue au volant

Conduire en état de fatigue ou de somnolence altère considérablement le jugement, le temps de réaction et la vigilance, de la même manière que la conduite sous l'influence de l'alcool.

- ✓ Évitez de conduire si vous êtes fatigué.
- ✓ Lors de longs trajets, prenez des pauses toutes les 1,5 à 2 heures.
- ✓ Reconnaissez les signes de fatigue : bâillements, paupières lourdes, difficulté à se concentrer.
- ✓ Si vous vous sentez fatigué, arrêtez-vous dans un endroit sûr pour vous reposer.

8.4 Conduite agressive et rage au volant

La conduite agressive, comme le talonnage, les excès de vitesse et les changements de voie fréquents, est dangereuse. Elle peut dégénérer en rage au volant, une infraction criminelle.

- ✓ Restez calme et évitez toute interaction avec les conducteurs agressifs.
- ✓ N'établissez pas de contact visuel et ne ripostez pas par des gestes agressifs.
- ✓ Si vous êtes suivi ou harcelé, rendez-vous à un poste de police ou dans un lieu public achalandé.
- ✓ Gérez vos propres émotions en planifiant votre trajet, en prévoyant du temps supplémentaire et en faisant preuve de courtoisie.

CHAPTER 9

Chapter 8: Emergency strategies

9.1 Conduire par mauvais temps

Les conditions météorologiques défavorables comme la pluie, la neige et la glace réduisent l'adhérence et la visibilité, ce qui oblige les conducteurs à adapter leur vitesse et leur distance de suivi.

- ✓ Ralentissez et augmentez votre distance de suivi à au moins 4 secondes.
- ✓ Sous la pluie, soyez conscient de l'aquaplanage, lorsque les pneus perdent le contact avec la route. Si cela se produit, relâchez l'accélérateur et maintenez le volant droit.
- ✓ Sur la glace et la neige, effectuez toutes les commandes (direction, freinage, accélération) en douceur et lentement.
- ✓ Assurez-vous que vos phares sont allumés pour augmenter votre visibilité auprès des autres.

9.2 Procédures en cas de collision

Si vous êtes impliqué(e) dans une collision, vous avez des responsabilités légales à respecter. Votre première priorité est de vous assurer que tout le monde est en sécurité.

- ✓ Vous devez arrêter votre véhicule sur les lieux de l'accident.
- ✓ Vous devez porter assistance à toute personne blessée.
- ✓ Vous devez échanger vos informations (nom, adresse, numéro de permis de conduire, assurance) avec le ou les autres conducteurs.
- ✓ Vous devez signaler l'accident à la police s'il y a des blessés ou si le total des dommages à tous les véhicules et biens semble dépasser 1000 $.

9.3 Contrôle du dérapage

Un dérapage se produit lorsque les pneus perdent leur adhérence sur la chaussée. Pour reprendre le contrôle, vous devez savoir comment réagir calmement et correctement.

- ✓ Si vous commencez à déraper, retirez votre pied de l'accélérateur et du frein.
- ✓ Regardez et dirigez le volant dans la direction où vous voulez que l'avant de la voiture aille.
- ✓ Soyez prêt à contre-braquer lorsque la voiture se redresse.
- ✓ Évitez de freiner brusquement, ce qui peut aggraver le dérapage.

9.4 Conduite de nuit

La conduite de nuit est plus dangereuse en raison de la visibilité réduite. Il est important d'utiliser correctement les phares et de ne pas « dépasser » leur portée.

- ✓ Utilisez vos feux de route sur les routes non éclairées lorsqu'aucun autre véhicule ne s'approche ou ne se trouve devant vous.
- ✓ Passez aux feux de croisement lorsque vous êtes à moins de 150 mètres d'un véhicule venant en sens inverse ou lorsque vous suivez un autre véhicule.
- ✓ Dépasser la portée de vos phares signifie que vous conduisez trop vite pour pouvoir vous arrêter dans la distance éclairée par vos feux.
- ✓ Gardez vos vitres et vos phares propres.

9.5 Pannes de véhicule

Si votre véhicule tombe en panne, votre priorité est de le retirer de la route en toute sécurité et d'avertir les autres conducteurs.

- ✓ En cas d'éclatement d'un pneu, tenez fermement le volant, retirez votre pied de l'accélérateur et freinez doucement une fois le véhicule maîtrisé.
- ✓ Si vos freins lâchent, pompez la pédale de frein, passez à une vitesse inférieure et utilisez le frein de stationnement.
- ✓ Si votre véhicule tombe en panne, rangez-vous sur le côté de la route, allumez vos feux de détresse et levez votre capot.

CHAPTER 10

Chapter 9: Your licence

10.1 Programme d’ accès graduel à la conduite (PAGC)

Le Programme d’ accès graduel à la conduite (PAGC) de la C.-B. est un programme en deux étapes conçu pour aider les nouveaux conducteurs à acquérir de l'expérience dans des environnements à faible risque avant d'obtenir leur permis de conduire complet.

- ✓ Les deux étapes sont Apprenti conducteur (L) et Conducteur novice (N).
- ✓ L'étape d'Apprenti conducteur dure un minimum de 12 mois.
- ✓ L'étape de Conducteur novice dure un minimum de 24 mois (peut être réduite à 18 mois avec un cours de conduite approuvé par l'ICBC).
- ✓ Les conducteurs L et N doivent maintenir un taux d'alcoolémie de zéro et il leur est interdit d'utiliser des appareils électroniques.

10.2 Restrictions du permis d'apprenti conducteur (L)

Le permis d'apprenti conducteur (classe 7L) comporte plusieurs restrictions pour garantir que les nouveaux conducteurs sont supervisés et en sécurité pendant leur apprentissage.

- ✓ Doit être accompagné(e) d'un superviseur qualifié (âgé de 25 ans ou plus et titulaire d'un permis de conduire valide de classe 1 à 5) assis sur le siège passager avant.
- ✓ Doit afficher un panneau « L » à l'arrière du véhicule.
- ✓ Limite de passagers : seulement le superviseur et un passager supplémentaire.
- ✓ Interdiction de conduire entre minuit et 5 heures du matin.

10.3 Restrictions du permis de conduire novice (N)

Le permis de conduire novice (catégorie 7) est la deuxième étape du Programme d'accès graduel à la conduite (PACC), permettant la conduite sans supervision mais avec certaines restrictions importantes.

- ✓ Doit afficher un signe 'N' à l'arrière du véhicule.
- ✓ Limite de passagers : un seul passager, à moins qu'il ne s'agisse de membres de la famille immédiate ou que vous soyez accompagné(e) d'un superviseur qualifié (âgé de 25 ans et plus avec un permis de conduire valide de catégorie 1 à 5).
- ✓ Une alcoolémie (TA) de zéro est exigée.
- ✓ Interdiction d'utiliser tout appareil électronique, même en mode mains libres.

10.4 Exigences pour l'examen pratique

Pour passer un examen pratique, vous devez satisfaire à certaines exigences, notamment prendre un rendez-vous et amener un véhicule sécuritaire et dûment assuré.

- ✓ Tous les examens pratiques se font sur rendez-vous uniquement.
- ✓ Vous devez apporter votre permis de conduire actuel et deux pièces d'identité acceptées.
- ✓ Le véhicule que vous amenez doit être sécuritaire, avec une immatriculation et une assurance valides.
- ✓ Si vous échouez à un examen pratique, il y a une période d'attente obligatoire avant de pouvoir le repasser (14 jours pour le 1er échec, 30 pour le 2e, 60 pour le 3e et les suivants).

CHAPTER 11

Chapter 10: Responsibilities and penalties

11.1 Permis de conduire et assurance

En Colombie-Britannique, vous devez toujours avoir sur vous un permis de conduire valide et une preuve d'assurance lorsque vous conduisez un véhicule.

- ✓ Vous devez présenter votre permis de conduire et vos documents d'assurance à la demande d'un agent de police.
- ✓ Vous devez tenir votre adresse à jour auprès de l'ICBC.
- ✓ Conduire sans permis de conduire ou assurance valide entraîne des amendes et des pénalités importantes.

11.2 Sanctions pour conduite avec facultés affaiblies

La C.-B. impose des sanctions sévères pour la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues, y compris des interdictions de conduire immédiates (IRP), la mise en fourrière du véhicule et d'éventuelles accusations criminelles.

- ✓ Des sanctions peuvent être appliquées pour un taux d'alcoolémie (TA) de 0,05 ou plus dans le cadre du programme d'interdiction de conduire immédiate (Immediate Roadside Prohibition).
- ✓ Un taux d'alcoolémie de 0,08 ou plus, ou le refus de fournir un échantillon d'haleine, constitue une infraction au Code criminel.
- ✓ Les conducteurs du programme d'accès graduel à la conduite (GLP) s'exposent à des sanctions pour toute présence d'alcool ou de certaines drogues dans leur organisme.
- ✓ Les sanctions comprennent des interdictions de conduire, des amendes, la mise en fourrière du véhicule et des programmes de réadaptation obligatoires.

11.3 Programme d'amélioration de la conduite (DIP)

Le Programme d'amélioration de la conduite surveille tous les conducteurs et attribue des points de pénalité pour les infractions au code de la route. L'accumulation d'un trop grand nombre de points peut entraîner des interdictions de conduire.

- ✓ Vous recevez des points de pénalité pour les infractions au code de la route (p. ex., 2 points pour un excès de vitesse, 3 points pour un défaut de céder le passage).
- ✓ Si vous accumulez 4 points ou plus sur une période de 12 mois, vous devez payer une prime de points de pénalité pour conducteur (Driver Penalty Point premium).
- ✓ L'ICBC peut imposer une interdiction de conduire aux conducteurs qui accumulent trop de points ou qui commettent des infractions à haut risque.

✓

Les conducteurs du programme PGL (programme d'obtention graduelle du permis de conduire) sont soumis à des interventions plus précoces et plus longues dans le cadre du DIP.